

RESTAURANTS D'ENTREPRISE

DU CASI, OÙ EN SOMMES-NOUS

(fin juillet 2021) ?



Nos restaurants sont fermés depuis le 12 janvier de cette année et, malheureusement, la situation est amenée à perdurer encore un peu en cette rentrée 2021.

***Toute l'équipe du CASI se voit navrée de cette situation.
Est-ce qu'une issue favorable est envisageable ?***

Un petit rappel des événements :

- Le 15 octobre 2020, le CASI reçoit un courrier de dénonciation unilatérale du contrat de prestation par notre prestataire de restauration MGC.
- Peu de temps après, l'équipe dirigeante du CASI alerte la SNCF de la probable impossibilité d'assurer la continuité du service de restauration. A cela, 2 raisons principales : plus aucune réserve financière permettant de palier cet important aléa et une hausse très importante des coûts liés à la crise sanitaire mais aussi aux prix de marché. Les anciens prestataires faisaient des extras non déclarés au CASI pour sortir la tête de l'eau ; ce fonctionnement illégal ne nous convenait bien évidemment pas. MGC a également proposé de continuer sa prestation 1 mois de plus mais n'a pas souhaité l'officialiser par écrit. La proposition fut donc logiquement rejetée.
- Le 14 décembre 2020, lors de la séance plénière, la Présidente nous propose un audit sur la restauration. Il a été signifié qu'un audit, du fait des délais, empêcherait une réouverture rapide des restaurants et que les restaurants parisiens ne passaient pas par des audits pour obtenir des subventions extraordinaires de 140 000 € et de plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois de COVID !! A notre demande d'être co-constructeur de l'audit, la réponse a été négative !
- Le 15 décembre 2020, la Présidente change de poste sans nous le signifier et devint injoignable. Le CASI est resté sans interlocuteur SNCF jusqu'à la nomination d'un nouveau président le 1^{er} février 2021 !! C'est vous dire l'importance qu'accorde la SNCF aux CASI et aux cheminots !

- L'équipe dirigeante du CASI n'a réussi à prendre contact avec le nouveau président que toute fin février, encore 1 mois de perdu. Après quelques échanges et l'acceptation par le Président que le CASI soit finalement co-auteur de la lettre de mission de l'audit, le principe de celui-ci est accepté mi-mars sachant que pour la Direction SNCF, aucune aide ne nous serait apportée sans sa tenue ...
- Aujourd'hui, l'audit n'est toujours pas lancé et nous apprenons que la fin de l'appel d'offre (qui n'était pas une nécessité) est prévue le 13 Août 2021 !

Alors, à quelle date débutera l'audit ? A quelle date pourrons-nous rouvrir nos restaurants et une sortie de cette impasse qui n'a que trop duré ? La durée prévue de l'audit est de 45 jours au maximum et il est fort probable que le cabinet choisi attende la rentrée scolaire pour commencer ses travaux. Il est donc compliqué d'envisager une date de réouverture ferme de nos restaurants. Novembre ? Décembre ?

La direction SNCF porte la responsabilité de la situation avec le retard pris dans l'exécution de cet audit sur la restauration.

Il ne faudrait pas que la montagne accouche d'une souris et que les cheminots se retrouvent bernés. Ils ont subi depuis trop longtemps cette situation qui a été réglée en quelques semaines pour d'autres restaurants !

Le CASI a déjà fait de nombreuses économies de fonctionnement depuis sa mise en place et en prévoit encore. Mais celles-ci ne sont pas encore suffisantes pour palier la baisse importante des dotations d'entreprise et la perte de la dotation Fonctionnement dévolue dorénavant aux CSE.

Seule, une acceptation à notre demande d'aide financière exceptionnelle nous permettra de rouvrir nos restaurants.

Nous prévoyons dans quelques semaines, suivant les avancées, une nouvelle note d'information sur la restauration. En espérant que celle-ci soit la dernière...

Clermont-Ferrand, le 28 juillet 2021